Discours du Dr Yves FROGER pour la cérémonie de remise des diplômes des étudiants en fin d'externat 2016-2017 de Rennes le 14 octobre 2017

Chers collègues bonjour

Merci de nous inviter pour vous accueillir dans notre vaste collège professionnel.

Je rejoins les interlocuteurs précédents pour vous présenter toutes mes félicitations, mais je veux aussi vous dire que c'est maintenant que tout commence.

L'URPS-ML Bretagne a missionné cet après-midi 2 représentants pour vous présenter notre institution et vous présenter l'exercice libéral

-Cédric Fabre médecin généraliste à Gévezé coordinateur du collège des médecins généralistes qui prendra la parole après moi

-Yves Froger psychiatre libéral à Lorient coordinateur du collège des spécialistes cliniques

L'Union Régionale des Professions de Santé Médecins libéraux est une assemblée de 60 médecins libéraux élus : 30 généralistes et 30 spécialistes répartis entre spécialistes de plateaux techniques et spécialistes cliniques.

Nous représentons 5 300 médecins libéraux en Bretagne.

Nous sommes élus sur des listes syndicales, occasion de mesurer le poids politique de chaque syndicat.

Nos missions sont très différentes de l'exercice syndical puisqu'il s'agit de participer à l'organisation des soins. L'URPS est le représentant de la médecine libérale et l'interlocuteur auprès des différents partenaires, l'ARS, les collectivités territoriales, la faculté de médecine où nous avons des représentants au Conseil de Fac, et diverses autres institutions.

Deux exemples très importants pour nous en ce moment pour illustrer mon propos

Le premier qui vous concerne, l'accueil des internes de spécialité dans nos cabinets de spécialistes libéraux à l'instar de ce qui existe pour les internes en médecine générale.

C'est un travail de longue haleine.

Les contacts sont noués avec les facultés, les représentants des internes et l'ARS.

Les premiers terrains de stage ont été ouverts avec l'objectif et surtout l'espoir de les voir se développer et se généraliser.

Les propos tenus hier par notre ministre nous confortent dans ce sens.

Le second, l'écriture du PRS (Projet Régional de Santé) sous la responsabilité du DG-ARS qui s'appuie sur toutes les composantes du monde sanitaire et médico-social parmi lesquels les médecins libéraux.

Bien sûr nous sommes pleinement impliqués et impactés par ce projet, fiche organisationnelle des soins pour la Bretagne pour les 5 années à venir.

C’est l’URPS qui à la fois désigne les représentants des médecins libéraux dans les différentes commissions thématiques, et surtout nourrit la réflexion pour faire valoir les enjeux les ressorts les richesses les potentialités la vitalité la disponibilité et aussi les limites de l’exercice libéral. On peut beaucoup mais on ne peut pas tout !

Notre choix de l’exercice libéral se pose différemment pour les généralistes et les spécialistes. Si ce choix reste majoritaire pour les médecins généralistes, Cédric en parlera après moi, cela reste infiniment plus partagé pour les spécialistes. Notre présence ici cet après-midi, c’est pour vous dire tout notre intérêt pour la pratique libérale qui a beaucoup évolué et continue d’évoluer. Si vous avez écouté ou lu les propos hier du premier ministre et de la ministre de la santé vous avez pu constater combien les évolutions à venir seront centrées sur vos attentes vos savoir-faire vos aspirations et vos limites. Vous serez au cœur de cette évolution.

La pratique libérale c’est d’abord un espace décisionnel propre

C’est une volonté d’indépendance professionnelle au travers d’un outil dans lequel on s’investit personnellement aussi bien organisationnellement que financièrement.

Le cabinet médical est une entreprise libérale dont les modèles seront bien différents selon qu’il s’agit du cabinet où le médecin travaille seul, du centre de radiologie qui regroupe plusieurs professionnels, un matériel conséquent, du personnel, ou une clinique privée dans laquelle les médecins peuvent être actionnaires.

Cet investissement personnel dans l’outil de travail est déterminant d’une relation au patient différente de celle que l’on retrouve lors de la médiation d’une structure publique. J’insiste sur ce point, si les patients sont les mêmes avec les mêmes pathologies, les mêmes problématiques environnantes, la relation au patient est par contre toute différente. Le choix de s’affranchir, de se dégager de cette médiation est déterminante dans l’orientation vers la médecine libérale.

Pour autant ce souci d’engagement et d’indépendance professionnelle ne nous exonère pas d’un exercice coordonné avec l’ensemble de nos collègues généralistes bien sûr, spécialistes libéraux et hospitaliers, et aussi les autres professionnels de santé.

Si le colloque singulier, la rencontre avec le patient en tête à tête reste le moment fondateur de l’exercice de notre métier, notre pratique professionnelle ne se limite plus à ce seul moment-là. Les échanges interprofessionnels, les groupes de pairs, la coordination des soins autour du patient sont autant d’occasion d’élargir notre champ d’action. Nous ne sommes pas seuls au monde. C’est la mission de l’URPS de permettre et favoriser cet élargissement.

C’est concrètement notre travail quand il s’agit de se confronter à la désertification médicale, où nos propositions sont plus qualitatives que quantitatives pour être au plus près de vos aspirations. Cédric y reviendra pour présenter les pôles et maisons de santé et l’association GECOLIB.

Je citerai 3 autres exemples pour illustrer notre engagement

- Notre participation à la lutte contre l’antibiorésistance. Nous organisons des soirées d’information à l’intention des médecins libéraux et des professionnels de santé.

- Le développement de la télémédecine où nous sommes impliqués dans plusieurs projets notamment la télédermatologie

- Notre implication dans le développement de la chirurgie ambulatoire initiée de longue date en Bretagne et dans la région de Rennes en particulier, et qui nécessite la mobilisation des médecins libéraux qui doivent être rapidement disponibles pour voir les patients de retour chez eux, mais aussi les infirmiers, les kinés

Tout ça ne se décrète pas, ça s'organise, c'est la mission et l'engagement de l'URPS pour les médecins et les patients

C'est notre volonté de préparer votre exercice professionnel dans les conditions auxquelles vous aspirez, et nous espérons vous retrouvez très nombreux.

Yves Froger